

LA CONTINUITÉ DES CARRIÈRES AU RÉGIME FLEXIBLE : DÉCENTREMENT ET DISPERSION À L'ORÉE DU MARCHÉ DU JOURNALISME

Olivier Standaert¹

Cette étude investigate la flexibilité des carrières journalistiques en Belgique francophone à partir d'une observation longitudinale de la (dis)continuité des trajectoires. Ce phénomène, observable par différentes approches, reconfigure non seulement les délais et les manières d'accomplir son insertion professionnelle, mais il transforme aussi l'économie des relations interpersonnelles et de la gestion collective de la force de travail des jeunes journalistes, qui apprennent très rapidement, dans la majorité des cas, à envisager des carrières mixtes et discontinues.

La période de l'insertion professionnelle offre un cadre propice à l'étude de la continuité des carrières au sein d'un groupe professionnel dans la mesure où les étapes initiales d'un parcours conditionnent fortement la stabilité et l'intégration ultérieures (Marchetti & Ruellan, 2001 p. 28). D'autre part, en tant qu'objet d'étude, l'insertion demeure un des lieux par excellence où les sociologues observent certains phénomènes de déqualification et de mise à l'épreuve susceptibles de fragiliser

¹ Docteur en Information et communication. Observatoire de recherche sur les médias et le journalisme (ORM), Université catholique de Louvain

l'accèsion et l'intégration des jeunes candidats. Comme d'autres professions intellectuelles et/ou artistiques (Menger, 2009, 2011), les ressources humaines du marché du travail journalistique sont gérées de manière de plus en plus flexible, ce qui rend les trajectoires professionnelles moins prévisibles et, pour un nombre important de jeunes actifs, moins stables.

A partir des données réunies pour une recherche doctorale traitant du marché du travail des jeunes journalistes (Standaert, 2015), cet article investigate la problématique de la continuité des trajectoires d'insertion des nouveaux entrants dans la profession à partir du marché belge francophone. Pour ce faire, elle se base sur deux démarches d'enquête:

- Menée entre novembre 2011 et avril 2012 sur un groupe de 128 journalistes ayant moins de cinq années complètes d'ancienneté, une première enquête en ligne par questionnaire permet de photographier les conditions d'emploi à l'entrée de la profession. Le taux de réponses exploitables est de 38,5%.
- Cette approche se double d'une série de 27 doubles entretiens réalisés avec des individus composant un corpus représentatif de la population de l'enquête par questionnaire. La méthodologie d'entretiens semi-directifs prévoyant d'interroger la même personne à douze mois d'intervalle environ, il a été possible, sur la base des récits recueillis, d'étudier l'évolution des itinéraires professionnels de 27 jeunes journalistes et de qualifier, à partir d'indicateurs (tels que les changements d'employeurs, les candidatures, les statuts sociaux et les sorties du métier), la manière dont ils négocient la continuité de leur trajectoire.

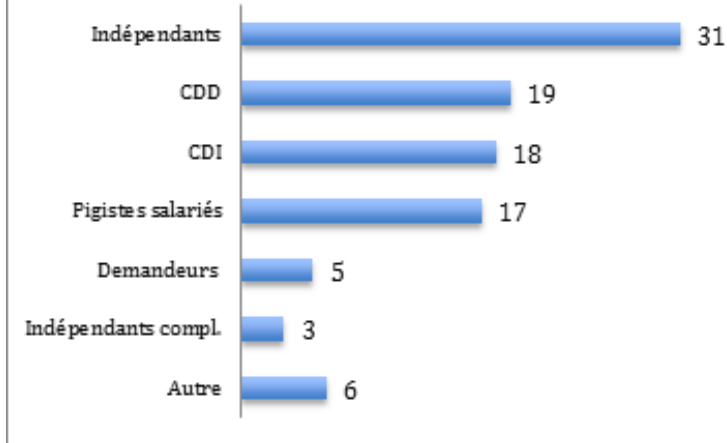
1. Des conditions d'emploi propices à l'instabilité

L'enquête en ligne a pour objectif de décrire les situations d'emploi à l'orée de la profession belge francophone. À partir de l'angle de vue qu'offrent les conditions statutaires des répondants à l'enquête, il ressort qu'une large majorité d'entre eux opère sous des formes d'emploi que la sociologie des professions qualifie de « particulières » ou d'« atypiques » (Givord, 2005).

Moins d'un sur cinq (18%) possède un contrat de salarié à durée indéterminée. Ceci indique des changements manifestes dans la gestion des ressources humaines et de l'économie du secteur dans son ensemble. Le tableau n°1 témoigne de la variété des statuts et des différentes manières de fixer une relation professionnelle non salariée. La montée continue du travail non salarié est un phénomène global aux économies occidentales (Corsani, 2012 ; Uhalde, 2013 ; Spieser, 2015). Au niveau des journalistes belges, elle est corroborée par les statistiques officielles. Au terme de sa première année de référencement, en décembre 2009, l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants comptait 126 individus classés dans les activités de « journalistes-rédacteurs ». Un an plus tard, ils étaient 384, puis 519 fin 2011. Cette hausse, même sur une courte période, tend à confirmer que le nombre de journalistes indépendants croît à un rythme soutenu. Ce phénomène est sans aucun doute lié à la diminution constante de l'offre d'emplois salariés. Lorsque sont analysés les bilans comptables annuels des éditeurs, il ressort qu'entre l'année 2009 et l'année 2013, le groupe des 30 entreprises de médias belges francophones étudiés pour cette recherche perd plus de 500 postes de salariés pour un effectif de quelque 5700 équivalents temps plein fin 2013. Durant ces quatre années, au cours desquelles les entretiens ont été menés, le secteur dans son ensemble perd plus de 130 équivalents temps plein par an.

De toute évidence, les chiffres récoltés dans l'enquête en ligne devraient être envisagés à plus grande échelle pour confirmer les constats. Ils n'en expriment pas moins une forte représentation des formes d'emploi atypiques parmi les jeunes actifs du marché journalistique. Ce faisant, il n'est pas pour autant automatique que la diminution de l'emploi salarié entraîne systématiquement des conditions d'emploi moins favorables à tous niveaux (notamment salarial). En tous les cas, le marché étudié se rapproche de ce qui se passe dans d'autres secteurs, notamment les professions artistiques et intellectuelles (Rambach & Rambach, 2009 ; Tasset *et al.*, 2013).

Tab. 1: Répartition des statuts professionnels des jeunes journalistes (2012)
(en valeurs relatives; n=128)



Lorsque sont croisés les indicateurs de l'ancienneté et du statut social, il apparaît clairement qu'un lien existe entre l'accès à un statut stable et l'expérience acquise. Les journalistes possédant un CDI font majoritairement état de plus de trois années complètes d'ancienneté. Ils se situent donc légèrement au-dessus de l'ancienneté moyenne de l'échantillon, qui est juste supérieure à deux ans et demi. Les indépendants, les pigistes salariés et les titulaires de CDD se situent en général sous la moyenne générale d'ancienneté. Ce sont les pigistes salariés qui forment le groupe le plus inexpérimenté, avec une moyenne de deux ans et trois mois de présence sur le marché du travail.

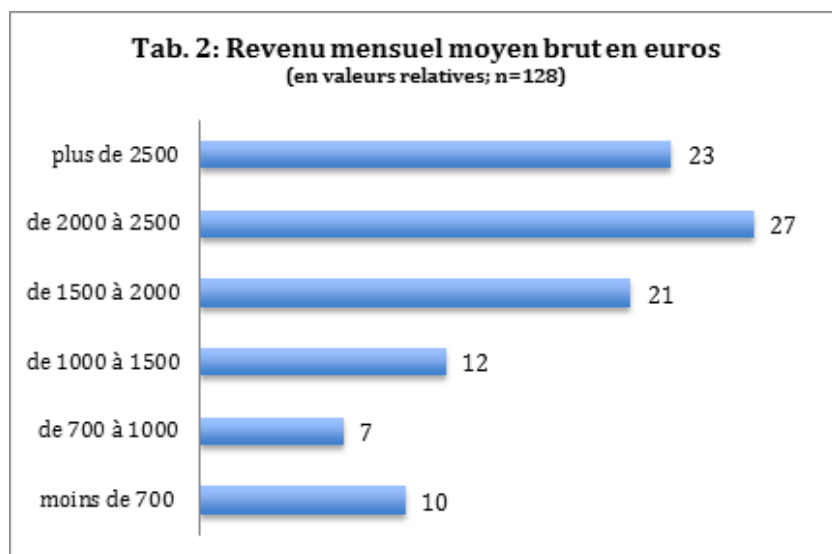
L'enquête révèle d'autre part qu'il n'y a aucune garantie de pouvoir assimiler un contrat temporaire à une quelconque phase de transition ou de mise à l'essai, à moins de considérer une période moyenne de plus de 24 mois d'activité comme représentative de cet objectif de test. Les entretiens tendent à exprimer que dans le chef des jeunes journalistes, c'est rarement de la sorte que les situations sont perçues. Plus largement, ce constat va à l'encontre de certaines visions stéréotypées du travail

jeune, associant les statuts incertains aux « sas de transition », au parachèvement de la formation ou aux strapontins vers le métier. Au sein des 128 répondants, il existe manifestement des situations statutaires durablement incertaines avec de faibles perspectives de stabilisation à court et moyen terme. Sans préjuger de la manière dont ils sont vécus par les individus concernés, les statuts d'indépendant ou de pigiste salarié, par exemple, n'ont pas automatiquement pour vocation d'être temporaires : il est fréquent de trouver des individus opérant sous ce statut depuis plus de deux ans. Du point de vue légal, c'est assurément le groupe des contrats à durée déterminée qui peut espérer le plus raisonnablement obtenir, à terme, un accès au groupe des salariés à durée indéterminée.

Beaucoup d'études déplorent la manière dont une première expérience professionnelle malheureuse, une faiblesse statutaire ou une longue recherche initiale déterminent négativement la suite de la carrière (Marchetti & Ruellan, 2001). Or, en termes de statuts, aucun constat aussi systématique ne peut être établi dans le cas présent. Les groupes des insérés rapides en témoignent au même titre que les insérés plus tardifs². Un grand nombre de facteurs à la fois privés et professionnels doivent donc pris en compte pour expliquer les positions statutaires du groupe des répondants.

D'autres indicateurs permettent de cerner progressivement le caractère stable d'une situation professionnelle. La rémunération moyenne brute mensuelle ainsi que la provenance de ces revenus font partie des paramètres distinguant fortement non seulement les trajectoires et les situations en tant que telles, mais aussi l'appréciation qui en est faite par l'individu. Voici les revenus moyens bruts mensuels que les répondants déclarent percevoir lorsqu'ils ont rempli le questionnaire:

2 Les premiers ont obtenu leur première collaboration rémunérée dès la période des études ou au plus tard deux mois après l'obtention du diplôme. Les seconds ont patienté entre six mois et un an avant d'accéder au travail rémunéré.



Apprécier ces revenus sous l'angle de leur (in)suffisance n'a de sens qu'en tenant compte de tous les facteurs pertinents, à commencer par les dépenses moyennes auxquelles chaque individu doit faire face. Ces facteurs dépendent entièrement de dimensions privées que le questionnaire n'a pas étudié. Toujours est-il que la moitié des répondants déclare gagner au minimum 2000 euros bruts par mois. La comparaison avec quelques autres bases de données chiffrées permet de mieux soupeser la situation financière du groupe des répondants. Au niveau le plus global, il convient de préciser que le salaire minimum brut en Belgique s'élevait à 1472,42 euros en 2012, année où s'est achevée l'enquête par questionnaire.

À un niveau beaucoup plus proche de la population étudiée, il a été possible de recevoir les fichiers des prestations journalistiques effectuées en 2011 et 2012 par les individus affiliés à la SMart³. Cette base de données des rémunérations ne relève pas d'une logique déclarative puisqu'elle se base sur les factures échangées entre donneurs d'ordres (éditeurs) et prestataires (journalistes).

3 La Société Mutuelle pour artistes offre notamment aux travailleurs du secteur créatif des services de gestion administrative et fiscale des contrats temporaires ainsi que diverses assurances.

En isolant les prestataires de la SMart nés après 1983, il est possible d'analyser 2966 prestations classées comme journalistiques. De cette manière, ce sont les actifs de trente ans et moins (en 2013) qui sont comptabilisés. Dans un premier temps, il n'est pas anodin de constater que les activités de la SMart dévolues aux journalistes ont considérablement augmenté ces dix dernières années. L'année 2011 enregistre 1037 prestations effectuées par des actifs de trente ans et moins. Il y en a plus du double en 2012. La progression concerne toutes les tranches d'âge, mais elle est proportionnellement plus nette chez les moins de trente ans.

À propos des rémunérations proprement dites, la population des trente ans et moins percevait en moyenne 341,2 euros bruts par prestation effectuée tout au long des deux années étudiées. La durée moyenne des prestations était de 3,9 jours. Ce qui signifie que les jeunes journalistes facturant par l'intermédiaire de la SMart perçoivent en moyenne 87,48 euros bruts par jour presté⁴. Les plus jeunes membres du listing de la SMart sont proportionnellement moins bien payés que les autres : à l'échelle de l'ensemble de la population, les 5512 prestations comptabilisées en 2011 et 2012 font état d'une rémunération moyenne de 359 euros (pour une moyenne de 3,6 jours de prestation). Ce qui signifie une rémunération moyenne brute de 99,69 euros par jour presté. Comme souvent, les plus jeunes subissent donc un déclassement de leurs revenus. Quoi qu'il en soit, le montant net résiduel de ce salaire moyen exprime sans équivoque la faiblesse des revenus respectivement aux charges habituelles de la vie courante. En travaillant 20 jours par mois à ce tarif, le salaire brut mensuel ne passe pas la barre des 2000 euros. Il la franchit à condition de travailler un jour supplémentaire par semaine, ou à condition de combiner différentes activités, attendu que l'indicateur « durée de la prestation » ne dit rien du nombre d'heures effectivement consacrées à la tâche journalistique en question.

4 Il convient de noter que la SMart prélève 6,5% du montant facturé hors TVA et que les chiffres exploités ne disent pas si ce pourcentage a déjà été ponctionné lors de l'encodage des données.

Ces différents chiffres posent la question de l'indépendance matérielle de certains jeunes journalistes. Il s'agit d'une des dimensions affectant directement la continuité d'une trajectoire. C'est plus largement la question de la précarisation de certaines professions intellectuelles et scientifiques qui se pose. Les métiers du journalisme et de la production de contenus semblent de toute évidence concernés par ce phénomène⁵.

Le croisement de la variable du revenu avec le statut social mène aux observations suivantes : les journalistes les mieux payés (au-delà de 2000 euros bruts mensuels) possèdent en règle générale un CDI et dans une moindre mesure, un CDD. 76% des journalistes sous CDI et 80% des CDD affichent des revenus de l'une des deux catégories les plus élevées, mais la catégorie « plus de 2500 euros » est mieux représentée chez les CDI. L'accès à de tels seuils de rémunération pour les journalistes indépendants et les pigistes salariés est proportionnellement plus rare.

Le recours simultané à plusieurs employeurs est une des caractéristiques les plus visibles des difficultés à assurer la continuité d'une trajectoire au sein d'un même marché du travail. L'enquête permet de mesurer ce phénomène aussi bien à l'intérieur du marché journalistique qu'en dehors de ses frontières.

A l'intérieur de celui-ci, la notion d'employeur principal permet de tenir compte d'une des caractéristiques spécifiques des jeunes journalistes exerçant sous statuts flexibles : ils ont travaillé ou travaillent conjointement pour plusieurs rédactions, selon des fréquences très variables. L'enquête chiffre à 2,8 le nombre moyen d'employeurs cumulés par journaliste. Il est donc très fréquent de rencontrer des jeunes journalistes qui ont connu

5 Les études longitudinales menées en France sur les titulaires de la carte de presse ne disent pas autre chose. Les analyses des données des caisses de retraites, auxquelles cotisent les indépendants, confirment également cette évolution de la profession, qui se situe en haut de l'échelle sociale mais dont un nombre croissant de membres demeurent au bas de l'échelle matérielle (Leteinturier, 2014).

au moins deux rédactions différentes durant leur parcours. Les mesures de variance montrent une forte dispersion autour de cette moyenne.

Une fraction de journalistes possède une activité rémunérée extérieure au marché journalistique. Ce sont entre autres les 3% qui opèrent sous statut d'indépendant à titre complémentaire. Mais ils ne sont pas les seuls. Une autre question de l'enquête formulait de façon quelque peu différente la possibilité d'une activité hors du journalisme. Elle demandait en substance si les revenus journalistiques représentaient l'entièreté des revenus mensuels bruts moyens : 18,7% de l'échantillon répond que ce n'est pas toujours le cas, avec des nuances dans la fréquence. L'apport de revenus hors du journalisme peut donc être occasionnel ou récurrent. Bien que la grande majorité de l'échantillon déclare travailler exclusivement dans le journalisme, le travail hors du marché concerne donc davantage de monde qu'initialement pensé sur la base de la déclaration du statut, et n'est pas nécessairement associé à un revenu moyen, ni à un statut en particulier. L'éventail des activités hors journalisme mentionnées par les répondants englobe les secteurs suivants : l'intérim, l'administratif, l'enseignement fondamental et supérieur, l'Horeca, l'énergie, la communication, le sport, l'informatique, les arts, la photographie et la production audiovisuelle. L'essor progressif du travail à temps partiel dans le journalisme a déjà fait l'objet d'observations et de commentaires au sein du groupe professionnel, notamment lors des Etats généraux des médias d'information en Communauté française de Belgique, tenus entre 2011 et 2012. Mais il est mal quantifié et peu explicité en raison de la culture professionnelle propre au groupe, suspicieuse face aux interactions économiques que les professionnels de l'information peuvent nouer avec d'autres secteurs d'activité.

C'est néanmoins un enseignement essentiel au niveau de la construction des carrières, qui signifie en substance que le journalisme n'est pas systématiquement exclusif dans les emplois du temps. Reste, et c'est l'aporie majeure de cette question,

à s'entendre sur ce qu'est une « activité de journaliste ». Les interprétations peuvent varier sensiblement d'une personne à l'autre selon que la définition du journalisme est restrictive (répondant alors à une forme de séparation entre ce qui relève du professionnel institutionnalisé et du non-professionnel) ou au contraire, plus ouverte (Ringoot & Utard, 2005, p. 18).

L'existence du travail à temps partiel questionne tout autant l'économie globale du marché que les processus de construction de carrière. Le phénomène est assurément en hausse depuis quelques années, mais il manque des chiffres spécifiques au groupe professionnel étudié pour le mesurer précisément. À défaut de telles données, il n'est pas inutile de consulter les statistiques d'Eurostat sur l'évolution du pourcentage de personnes ayant un emploi à temps partiel : en Belgique, cette catégorie représentait 18,9% de l'emploi total en 2000. Elle a augmenté annuellement, pour dépasser le cap des 25 % en 2011. Ceci exprime donc une réalité générale au monde du travail, que le journalisme reflète avec ses spécificités, notamment déontologiques.

À n'en guère douter, l'insertion professionnelle dans le marché journalistique belge francophone n'a rien d'un processus balisé et prévisible. Il suppose au contraire de réelles aptitudes à la mobilité, une capacité à travailler sous des formes statutaires variables, pour plusieurs employeurs (et conjointement dans près d'un cas sur trois), et selon des impératifs de polyvalence et de conciliation dont les données de l'enquête témoignent à plusieurs niveaux. S'agissant des journalistes les moins expérimentés du marché, les relations professionnelles des débuts de carrière se nouent autour de ce que la sociologie des professions appelle les formes atypiques d'emploi. Dans ce contexte, elles devraient dès lors désigner non plus les piges, le travail intérimaire, à temps partiel ou temporaire, mais bien le travail salarié à durée indéterminée et à temps plein.

2. La (dis)continuité des trajectoires au cœur de la logique de bifurcations

Les passages qui suivent se basent sur les 54 entretiens semi-directifs menés auprès des 27 journalistes ayant accepté l'invitation. Du point de vue des statuts et des employeurs, les données recueillies lors des entretiens offrent un panorama des statuts représentatif des résultats de l'enquête en ligne.

Les entretiens sont exploités selon la volonté de suivre l'évolution des situations objectives⁶ des trajectoires professionnelles. Cette étape se construit en ordonnant les récits à partir de certains indicateurs. Il s'agit d'un traitement inductif du contenu, destiné à ordonner des informations particulièrement hétérogènes dans leur mise en récit. Outre la conduite des entretiens, leur réécoute et leur retranscription complète, il s'agit de produire peu à peu des énoncés phénoménologiques mettant en évidence ce qui est avancé par les enquêtés et le vécu explicité à travers leurs propos. Ces énoncés « correspondent bien sûr à un certain niveau d'analyse et créent une distance, même minime, par rapport au témoignage correspondant » (Paillé & Mucchielli, 2003, p. 148). Mais ils restent un « exercice de description authentique » des éléments les plus probants par rapport à la problématique générale de recherche, et non une quelconque étape de conceptualisation des données.

La clarification des situations objectives d'emploi est appréhendée ici comme une étape préalable à toute démarche comparative et compréhensive de l'insertion sur le marché du travail journalistique. Pour rendre lisibles et comparables les situations objectives d'emploi, il s'agit de repérer, puis d'extraire des discours des indicateurs pertinents pour étudier la question de la continuité des carrières. La littérature scientifique de la sociologie

6 Il faut comprendre par ce terme qu'il s'agit de situations concrètes (d'emploi et de travail) exposées lors des entretiens par l'enquêté, à l'exclusion de toute référence aux significations et aux jugements qui leur sont attribués dans la foulée.

des professions et de l'insertion attire l'attention sur plusieurs évolutions majeures des marchés du travail contemporains. Il s'agit des différentes formes de mobilités, d'incertitudes, de flexibilité, d'individualisation et de fragmentation des trajectoires de carrières. Ces quatre thèmes ne se donnent pas tels quels au regard du chercheur. Ils se coulent dans la mise en récit, dans la trame narrative, dans le choix des termes et des expressions, bref dans le matériau langagier.

Pour en rendre compte, il a été décidé de repérer une série d'indicateurs concrets, répondant au critère de fidélité (de Bonville, 2006, p. 178) tel que défini en sciences sociales. Il s'agit du statut social, le nombre et le type d'employeurs, l'employeur principal (en termes de temps de travail), les changements d'employeurs et de marché du travail, les modes de rémunérations, les postes occupés, les candidatures posées (acceptées ou non), les positions hiérarchiques ainsi que les dispositifs d'aménagements du temps de travail⁷. De coutume, le statut professionnel et le rang hiérarchique sont les exemples même des indicateurs de la situation d'emploi. Mais le premier peut être également un indicateur d'une forme d'incertitude, voire d'une forme de flexibilité. Cet exemple démontre à la fois la polysémie et la pertinence des indicateurs retenus. S'ils font courir le risque de devenir des indicateurs trop ouverts, capables d'exprimer ce que quiconque voudrait qu'ils expriment, il faut rappeler que l'objectif de cette approche n'est pas d'apprécier les trajectoires. Ces indicateurs sont seulement et uniquement des repères, des balises permettant, en dépit d'un degré de précision parfois inégal, de s'atteler à réécrire les 27 trajectoires à partir de bases communes reflétant le caractère (dis) continu des itinéraires professionnels en période d'insertion.

Cette analyse diachronique des trajectoires des jeunes journalistes à partir des indicateurs mentionnés plus haut permet de dégager les enseignements suivants :

7 L'absence ponctuelle de précision quant à ces indicateurs, quelques fois constatées lors du traitement des entretiens, peut être perçue *en soi* comme un élément significatif à prendre en compte.

2.1. La mobilité

Pratiquement tout le monde semble devoir négocier les aléas de la mobilité au cours de sa carrière. Certains indicateurs tels que les rémunérations, les statuts et les avancées hiérarchiques permettent de cerner plus ou moins si la mobilité est de type ascendante. Vue depuis les 27 trajectoires, la mobilité concerne avant tout la dimension horizontale du marché du travail, avec des allées et venues parfois fréquentes d'un employeur à l'autre (ou au sein d'un même groupe de presse) et la combinaison fréquente de plusieurs relations professionnelles. Les profils insérés sous statut pérenne au sein de leur premier employeur sont devenus rares : il y en a trois au sein du groupe d'enquête. Pour les 24 autres, ce sera un autre scénario. La mobilité verticale (hiérarchique) reste très occasionnelle, et ne s'offre qu'aux personnes ayant déjà résolu le défi de la mobilité horizontale en se stabilisant au sein d'un seul et même employeur. Il y a un lien de cause à effet manifeste entre les deux phénomènes : la mobilité horizontale, aussi longtemps qu'elle rime avec le multi emploi, handicape les perspectives d'évolution hiérarchique.

Enfin, s'agissant du journalisme, souvent questionné sur la nature des relations qu'il noue avec d'autres champs, il est remarquable de constater que 14 membres du groupe d'enquête, soit la moitié, ont travaillé ou travaillent encore, partiellement ou non, en dehors du marché journalistique. C'est un chiffre qui rompt avec les données traditionnellement issues des grandes enquêtes générales sur les profils (Raeymaeckers *et al.*, 2013) et qui éclaire sous un jour plus net la fréquence des liens entre les carrières journalistiques et non journalistiques. La combinaison de deux activités en même temps est moins fréquente, mais elle n'empêche pas cette question : les enquêtes passant « à côté » du travail non journalistique sont-elles victimes d'une volonté de ne pas aborder la question frontalement, d'une forme d'autocensure ou, simplement, de leur portée généraliste ? Ou est-ce que, sur ce point, la population des jeunes journalistes se démarque du reste du groupe professionnel ? Deux éléments peuvent accréditer

cette hypothèse : la fragilité des situations d'emploi en début de carrière amène les jeunes à chercher plus vite et plus fréquemment un complément de revenus dans d'autres secteurs que les actifs plus âgés; de plus en plus de jeunes possèdent deux diplômes de l'enseignement supérieur, ce qui leur ouvre « mécaniquement » les portes d'autres types d'emplois.

2.2. L'incertitude

La notion d'incertitude sur le marché du travail relève tout autant d'une approche psychologique de l'individu que de paramètres observables : les statuts, les candidatures posées et inabouties, sources d'attentes et génératrices de périodes de latence, ainsi que les changements d'employeurs peuvent être interprétés comme les symptômes de l'existence d'une forme d'incertitude. D'une personne à l'autre, la façon dont sont vécues ces dimensions différera sensiblement en fonction de multiples paramètres, dont l'intensité et la durée des périodes d'incertitudes. En additionnant aux différentes candidatures (in)abouties le nombre de statuts ne garantissant ni des revenus fixes, ni leur pérennité, il semble assez clair que l'incertitude fait partie intégrante du vécu de la majorité des jeunes journalistes interrogés. Il convient d'épingler à des degrés divers, mais pour la très grande majorité des enquêtés, des questions fondamentales quant à la poursuite de leur carrière et leur capacité à se projeter à moyen terme dans le marché journalistique. L'incertitude dépasse alors le doute passager et focalisé pour devenir radicale: « vais-je rester journaliste, et si oui, pour combien de temps? » L'analyse des entretiens au moyen des formes identitaires (Dubar, 1998) révèle le caractère récurrent de cette interrogation parmi les individus interrogés n'ayant pas stabilisé leur trajectoire au terme du second entretien de recherche.

2.3. L'individualisation

L'individualisation des parcours et des choix de carrière est un concept tout à fait fondamental pour comprendre ce qui est à

l'œuvre dans les marchés du travail des économies occidentales. Elle ne naît pas que des nouvelles données économiques : « Si marquantes qu'aient été la tourmente économique et la crise sociale depuis les années 1970, l'individualisme n'a pas surgi pour combler un vide social : son évolution vient de loin » (Karpik, 2007, p. 347). Au niveau des relations professionnelles, elle est étudiée notamment par Pierre-Michel Menger, qui décrit, au sujet des professions artistiques, un phénomène qui n'est pas sans faire écho au journalisme :

L'individualisation et la dispersion des relations d'emploi engendrent (...) des inégalités considérables entre ceux qui sont au cœur des réseaux les plus denses d'interconnaissance, et qui se procurent au mieux l'information utile, et ceux qui sont situés dans les zones les plus périphériques de ce système réticulaire de production et d'échange incessant d'informations, d'évaluations et d'engagements. (Menger, 2009, p. 361).

Lucien Karpik abonde dans le même sens, soulignant que « sur le marché de l'emploi, le dispositif personnel est plus efficace que le dispositif impersonnel » (Karpik, 2007, p. 231). S'intéresser aux traces et aux effets de l'individualisation des relations du travail, chevillée à la perte de vitesse des régulations, des organisations et des significations collectives des activités laborieuses (Supiot, 1999, 2011) éclaire l'évolution des liens que l'homme contemporain entretient avec le travail en tant qu'activité laborieuse rémunérée et assujettie (ou non) à une relation contractuelle. La demande de relations plus souples, plus ajustables, plus accommodables à l'émergence d'une société des loisirs (Dumazedier, 1962) et à la volonté de disposer de temps pour soi et ses proches, a conduit les travailleurs à être eux-mêmes des acteurs de ces évolutions. Dans le cas présent, cette individualisation du fait professionnel se remarque d'emblée par l'unicité de chaque trajectoire : si les formations initiales se ressemblent, si les caractéristiques socio-professionnelles du groupe d'enquête donnent une image assez homogène de ce que sont les jeunes journalistes, il n'en faut pas déduire pour autant

que les cheminements suivent une logique convergente. Au-delà d'un « air de famille », les parcours se distinguent. Ceci n'évacue pas la question du maintien de formes identitaires ou de projets comparables, voire similaires. La dispersion est une des caractéristiques majeures des parcours. Les rythmes chronologiques de l'insertion, la variété des employeurs, les combinaisons statutaires et d'emploi du temps, les allées et venues entre les marchés du travail, les subjectivations des relations interpersonnelles, la prégnance des relations de réseaux (Granovetter, 2000), la fréquence des mouvements au sein même du marché journalistique sont autant de paramètres objectifs de la profonde déstandardisation des trajectoires professionnelles des jeunes journalistes. Ce phénomène invite à considérer sous un autre angle la question de la (dis)continuité des carrières, qui ne pourrait, dans ce contexte, être comprise comme la seule conséquence de changements imposés par une mauvaise conjoncture économique.

Il faudra ajouter à ces indicateurs une autre dimension de la mise en récit de sa propre trajectoire: les projets personnels et privés, les souhaits d'auto réalisation, les projections de soi-même sur cet « autre » qu'est le journaliste que chacun souhaite devenir. La « décollectivisation » et la « réindividuation » (Castel, 2009, p. 23) des trajectoires ne se comprend pas qu'à l'aune de la déstructuration du marché du travail. Elle exprime aussi un mouvement de fond, un sillon inscrit dans le temps long, pour reprendre la typologie de Fernand Braudel, amenant à donner une place de plus en plus importante à la réalisation de toutes les facettes du soi. Ce potentiel à réaliser démultiplie les types de trajectoires possibles proportionnellement au nombre de configurations réelles qu'autorisent les frictions entre les projets portés par les jeunes journalistes et le monde dans lequel ils tentent de s'insérer. Il n'y a plus de manière typique de franchir la cloison séparant les études et le travail, ni même un parcours plus ou moins référentiel. Que l'insertion fût une période marquée par certaines formes de déqualification et de contraintes spécifiques, aucun sociologue ne l'a jamais ignoré. C'est un lieu commun des

mondes du travail, certes variable d'une culture à l'autre. Mais dans le cas présent, constater que ce processus se soit délité, allongé et complexifié, renvoie à une réalité encore mal étudiée et peu interprétée en termes de processus d'adaptation et de négociation, identitaire notamment. Le terrain envisagé pour cette étude s'inscrit dans cette tendance. Les employeurs ne prévoient pas (ou plus) de *modus operandi* standard dans leur recrutement. Les discours révèlent des procédures sans systématisme, sans garantie de reproductibilité, sans grande prévisibilité, réagissant simplement aux impératifs et aux fluctuations des besoins.

Rien ne dit que les jeunes restent les bras ballants devant ce marché du travail. Les possibilités qui s'ouvrent à eux sont potentiellement multiples. Elles sont renforcées entre autres par des bagages scolaires de plus en plus conséquents et des réseaux de connaissance densément maillés. Fluidité du social et individualisation des parcours vont de pair. La prise en main de sa trajectoire s'en trouve davantage à l'écoute de ses envies, de ses attentes et d'une volonté de tirer profit des possibles mises en mobilité. C'est ce qu'Ulrich Beck (2001) appelle le « modèle biographique », désignant la prise en charge de sa propre trajectoire sur fond de choix, de reconversions, de changements (plus ou moins) assumés par soi-même.

3. Conclusion : de la (dis)continuité à la flexibilité

Plus encore que la question de la (dis)continuité, c'est celle de la flexibilité qui s'exprime à l'orée du marché étudié, au point que ce phénomène peut être perçu comme une sorte de « coupole » englobant et résumant partiellement les points précédemment discutés. De fait, que ce soit la mobilité, l'incertitude ou l'individualisation des parcours, tout exprime et incarne la notion de flexibilité. Discuté du point de vue de la sociologie des professions, ce phénomène offre une grille de lecture et d'interprétation particulièrement adaptée à la présente étude. Mobilisée à la fois dans la gestion globale de sa trajectoire, du point de vue des situations d'emploi, et dans la gestion quotidienne

de ses pratiques, du point de vue des situations de travail, la flexibilité, imposée au travailleur ou activée par lui-même, semble être la posture privilégiée à adopter dans les marchés du travail tels que celui du journalisme. Elle est en outre structurellement déployée par les employeurs dans la gestion de leur propre recrutement. Être flexible n'est donc pas qu'une réponse plus ou moins adéquate à une situation imposée ; ce n'est pas davantage un choix consciemment et ouvertement posé par les jeunes journalistes ; ce n'est pas non plus un comportement optionnel parmi d'autres, une aptitude, une qualité requise ou recherchée. La flexibilité est tout à la fois ces différentes dimensions et bien plus profondément, un paradigme de plus en plus pertinent sur lequel s'appuyer pour lire et interpréter les formes identitaires des nouveaux arrivants sur le marché journalistique.

Insertions partielles, sorties du métier, précarité matérielle, baisse de motivation, morcellement des emplois du temps entre plusieurs employeurs, longues attentes de stabilisation : voilà autant de symptômes des effets potentiellement néfastes de la crise de l'emploi sur le travail de journaliste, déjà réputé être exigeant en dehors de toute contrainte statutaire. Las, de plus en plus de jeunes ne bénéficient pas des garanties d'une relation à durée indéterminée ou d'un salaire jugé suffisant avant une période qui a manifestement tendance à s'allonger. Remarquant la discontinuité de plus en plus marquée des carrières, qui prédispose au modèle biographique d'Ulrich Beck, Robert Castel conclut que c'est « le statut de l'emploi lui-même qui se trouve déstabilisé » (Castel, 2009, p. 24).

La question de la continuité posée dans le présent article s'inscrit pleinement dans la tendance sociologique cherchant à redonner une place à l'événement et aux bifurcations, entendus ici comme des « moments d'incertitude débouchant sur des changements de plus ou moins grande ampleur » (Bessin *et al.*, 2010, p. 11) . À la suite des travaux d'Everett Hughes et de l'introduction du concept de *Turning point*, suivis par le développement des approches biographiques (en France notamment), cette optique rompt avec

les approches fonctionnalistes et structuralistes en ce qu'elle « limite l'emprise des déterminismes sociaux, permet de situer des points de liberté, d'identifier des possibles. (...) La sélection des possibles se ferait successivement et progressivement, à la façon dont un parcours est effectué de carrefour en carrefour jusqu'à parvenir à un terme encore inconnu » (Balandier, 1988, p. 84-85). Les 27 trajectoires de jeunes journalistes doivent se lire sous un angle processuel, dépassant le schéma unicausal classique et donnant aux incertitudes et autres réorientations une place à part entière.

La problématique de la continuité des parcours ne se pose dès lors plus à partir du seul cadre de référence traditionnel de l'aspiration à une carrière stable et progressive, en un mot, continue. Au-delà d'enjeux collectifs en termes de régulation et de défense des intérêts des travailleurs face aux évolutions des cadres légaux codifiant le travail, cette problématique se déplace, au niveau individuel, vers un nouveau cadre de référence plaçant les différentes formes de flexibilité au centre du fait professionnel (de Nanteuil-Miribel & El Akremi, 2005, p. 418-419). Il ne s'agit pas seulement, dans des secteurs comme le journalisme, de chercher à savoir si les conditions de la continuité et de la sécurité des carrières sont réunies, mais bien de comprendre comment la prise en mains de ce défi s'est déplacée de l'employeur vers le travailleur, ce dernier devant davantage assumer le tracé de son propre destin professionnel. La manière dont la flexibilisation des marchés du travail pourra ou ne pourra pas servir les intérêts, les projets et les aspirations (de plus en plus changeants et variables eux aussi) des nouveaux arrivants sur le marché du travail journalistique semble conditionner non seulement l'identité professionnelle des nouveaux arrivants, mais aussi l'identité de la profession même de journaliste. Exercé de moins en moins exclusivement et sur des périodes de moins en moins longues ou garanties (Leteinturier & Frisque, 2015), le journalisme, en tant que pratique sociodiscursive et en tant que profession, semble évoluer vers des formes de décentrement et de dispersion autour de ses bastions attestés et légitimés (Ringoot & Utard, 2005, p.

43-47). Ces évolutions peuvent être comprises comme une des conséquences de la discontinuité accrue des débuts de carrière et des réorientations qu'elles nécessitent dès les premiers pas dans le marché du travail, souvent avant même d'avoir atteint la sphère des médias d'information générale les plus réputés.

Références

- Balandier, G. (1988). *Le désordre, éloge du mouvement*. Paris : Fayard.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier.
- Bessin, M., et al. (Ed). (2010). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*. Paris : Seuil.
- Corsani, A. (2012). Autonomie et hétéronomie dans les marges du salariat. Les journalistes pigistes et les intermittents du spectacle porteurs de projets. *Sociologie du travail*, 54-4, 495-510.
- de Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias*. Bruxelles : De Boeck.
- de Nanteuil-Miribel, M., & El Akremi, A. (Ed.). (2005). *La société flexible. Travail, emploi, organisation en débat*. Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Seuil.
- Givord, P. (2005). Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes. *Economie et statistique*, 388-389, 129-143.
- Granovetter, M. (2000). *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Karpik, L. (2007). *L'économie des singularités*. Paris : Gallimard.
- Leteinturier, C. (Ed.). (2014). *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*. Paris : Panthéon-Assas.
- Leteinturier, C., & Frisque, C. (Ed.). (2015). *Les espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses qualitatives*. Paris : Panthéon-Assas.
- Marchetti, D., & Ruellan, D. (Ed). (2001). *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*. Paris : La Documentation française.
- Menger, P.-M. (2009). *Le travail créateur : s'accomplir dans l'incertain*. Paris : Seuil.
- Menger, P.-M. (2011). *Les intermittents du spectacle. Sociologie du travail flexible*. Paris : EHESS.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- Raeymaeckers, K., et al. (2013). *Le journaliste belge en 2013 : un autoportrait*. Gand : Academia.
- Rambach, A., & Rambach, M. (2009). *Les nouveaux intellos précaires*. Paris : Stock.
- Ringoot, R., & Utard, J.-M. (Ed.). (2005). *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*. Rennes : PUR.
- Spieser, C. (Ed). (2013). *L'emploi en temps de crise. Trajectoires individuelles, négociations collectives et action publique*. Rueil-Malmaison : Liaisons.

- Supiot, A. (1999). *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*. Paris : Flammarion.
- Supiot, A. (2011). *Critique du droit du travail*. Paris : PUF, 2011.
- Standaert, O. (2015). *Le journalisme flexible. Trajectoires d'insertion, identités professionnelles et marché du travail des jeunes journalistes de Belgique francophone*. Dissertation doctorale, Ecole de communication (UCL). Disponible à : <http://dial.uclouvain.be/handle/boreal:159017>
- Tasset, C., et al. (2013). *Libres ou prolétariés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Ile-de-France*. Paris : CEE.
- Uhalde, M. (Ed). (2013). *Les salariés de l'incertitude. Solidarité, reconnaissance et équilibre de vie au travail*. Toulouse : Octarès.



Publié sous la licence Creative Commons
«Attribution – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International»
(CC BY-NC-ND)